



Coordination des conseils de quartier

Réunion du 11 mai 2011

Présents conseils de quartiers : Villiers – Barbusse : 1 personne. Solidarité Carnot : 1 personne. Ramenas – Léo Lagrange : 2 personnes. Branly / Boissière : 1 personne. Bas Montreuil République : 2 personnes. La Noue / Clos Français : 1 personne. Bas Montreuil Bobillot : 1 personne. Paul Signac / Murs à Pêches : 1 personne. La Noue / Clos Français : 1 personne. Bas Montreuil / Chanzy : 3 personnes. Jean Moulin / Beaumonts : 1 personne. 15 représentants au total.

Présent Municipalité : P. PETITJEAN

Présente Ville : S. BASTE (mission citoyenneté).

La séance est ouverte à 20 heures 05.

I. Points divers

1) Liste des représentants de CdQ au Conseil du budget participatif

Après avoir rappelé que chaque Conseil du budget participatif sera constitué de sept représentants de conseils de quartier, Sylvie BASTE propose d'identifier par tirage au sort les sept conseils de quartier qui participeront à la première réunion du Conseil du budget participatif le mercredi 29 juin 2011 à 20 heures, au PIC. Charge à ces derniers de faire connaître le nom de leur représentant.

Sont tirés au sort les conseils de quartier suivants : Branly – Boissière ; Bas Montreuil - Etienne Marcel Chanzy ; Ramenas - Léo Lagrange ; Signac - Murs à Pêches ; Bas Montreuil – Bobillot ; La Noue - Clos Français ; Solidarité - Carnot.

Les conseils de quartier qui participeront à la première réunion ne participeront pas à la suivante (en octobre), afin que tous aient participé à au moins une réunion du Conseil du budget participatif au cours de l'année. Des invitations seront envoyées avant chaque réunion.

Par ailleurs, un conseil de quartier qui présentera un projet ne pourra participer à l'expression de l'avis du Conseil du budget participatif sur ce projet.

Les participants suggèrent de prévoir un suppléant par secteur plutôt que par conseil de quartier.

Pour la réunion du 29 juin 2011, la CCQ propose que l'éventuel suppléant soit un représentant du conseil de quartier du Morillon. Si plusieurs personnes devaient être absentes, les suppléants seraient désignés au sein des conseils de quartier représentés.

Un participant représentant le quartier Bas Montreuil – République informe les présents qu'il ne participera pas personnellement au Conseil du Budget Participatif.

Sylvie BASTE indique ensuite que l'appel à initiatives a été largement diffusé. Certains projets, déjà validés en plénières de conseils de quartier, seront présentés dès la prochaine réunion du Conseil du budget participatif. Ils seront transmis aux participants en amont.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Répondant à un participant qui s'étonne qu'il faille convoquer une plénière pour valider les projets participatifs, le coordonnateur précise que cette modalité, prévue par la charte, a toujours été appliquée. Sylvie BASTE ajoute qu'il importe que les habitants soient clairement informés de l'examen d'un projet, le cas échéant.

Une participante craint que la validation des projets par les élus thématiques concernés ne retarde le processus. Pour Sylvie BASTE, la formalisation des validations permettra de clarifier la procédure. Il s'agit d'impliquer dans les plus brefs délais le plus grand nombre possible de personnes autour des projets.

Puis, en réponse à un participant s'étonnant que le montant maximal des enveloppes participatives soit fixé à 30 000 euros, Patrick Petitjean précise que les conseils de quartier sont invités à présenter des projets « modestes » et que, le cas échéant, les enveloppes non entièrement consommées peuvent être mutualisées. Il ajoute que les projets urbains ne relèvent pas de ces enveloppes.

Enfin, il rappelle que les projets d'un montant supérieur à 30 000 euros devront être approuvés par le Conseil du budget participatif, afin de valider le fond du projet, pour les projets d'un montant inférieur à 30 000, il s'agit simplement d'une validation des procédures.

Bilan communication sur les CdQ et fête de la Ville

Sylvie Baste indique que le coût total de la campagne de promotion des Conseils de quartier a représenté 13 519 euros.

Un participant observe qu'il serait intéressant de placer une grande affiche devant chaque salle de conseil de quartier et de prévoir un nombre suffisant de brochures en libre-service à la Maison des associations et dans les Antennes.

Un autre participant souhaite qu'à la Maison des associations, le matériel dédié (affichettes, tracts à en-tête...) aux conseils de quartier soit clairement identifié par *tous* les agents de la Maison des associations et qu'il y soit en plus grand nombre.

2) Fête de la Ville

En vue de renforcer la communication sur les conseils de quartier, Sylvie Baste demande à ces derniers s'ils seraient disponibles pour animer un jeu lors de la fête de la Ville du 18 juin 2011 ou s'ils souhaitent suggérer d'autres idées.

Le coordonnateur précise que le jeu pourrait prendre la forme d'un puzzle géant dont les pièces représenteraient chacun des quartiers de la Ville.

Un participant suggère, pour sa part, d'organiser un *quizz* sur les conseils de quartiers – ce qui permettrait aux habitants de s'informer de façon ludique.

Pour un autre participant, plutôt qu'un jeu, il serait utile d'assurer une permanence tout au long de la journée, dans un lieu de passage. Patrick Petitjean propose alors d'installer un stand de la coordination des conseils de quartier au sein du village associatif.

II. Fonctionnement des conseils de quartier : mise en débat du texte du protocole

Le protocole de fonctionnement des conseils de quartier est modifié en fonction des remarques formulées en séance.

Au cours de la discussion, Patrick Petitjean précise que le projet de protocole vise à alléger et rendre moins solennelles certaines procédures prévues par l'actuel règlement, en respectant un principe de réalité.

A cet égard, les participants souhaitent que les demandes exprimées par les conseils de quartier auprès de la Municipalité fassent l'objet d'un suivi régulier. Cela renforcerait, qui plus est, l'implication des habitants et des quartiers. A défaut, la démocratie participative restera un vœu pieux.

Patrick Petitjean précise qu'il n'est pas toujours possible d'apporter une solution ou même de répondre dans des délais rapides, les réponses étant souvent le fruit d'un travail commun entre les services techniques et les élus. Cela étant, il importe que toute demande fasse l'objet d'un retour.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Par ailleurs, un participant souligne l'importance des comptes rendus papier. En effet, tous les habitants ne disposent pas d'un accès à Internet. En outre, ce format, diffusable à l'ensemble des élus et des équipes techniques permet de conserver la mémoire de la vie des quartiers et de la municipalité.

III. Parole aux quartiers

- **Ramenas – Léo Lagrange**

Un vide-greniers sera organisé le 14 mai. La fête de quartier est avancée du 17 au 10 septembre.

- **Paul Signac – Murs à Pêches**

Grâce aux résultats techniques et géologiques relatifs au bassin de rétention, aux résultats du sondage réalisé auprès des habitants et à l'agrément du Conseil général, le square Marcel Cachin est pratiquement sauvé.

- **Bas Montreuil – République**

Une conférence sur le néolibéralisme organisée par deux habitants du quartier, se tiendra le 14 mai à la Fabrique MC11. L'entrée sera libre.

- **Jean Moulin – Beaumonts**

La balade-découverte des papillons aura lieu les 21 et 22 mai (la date du 23 mai, figurant dans *Tous Montreuil*, est erronée). Je n'en ai pas parlé car je ne suis pas au courant et j'étais le seul représentant du CQ, qui organise cela ? Par ailleurs, à signaler 2 initiatives annuelles de l'association des Beaumonts : la brocante le samedi 28/05 et une séance de nettoyage citoyen du parc, date à programmer.

- **Solidarité – Carnot**

Une zone de gratuité sera implantée le 22 mai rue de la Fédération par « Jeux grandis », avec le soutien du comité des fêtes, de midi au soir.

- **Lanoue Clos français**

La brocante se tiendra le 3 juillet.

- **Branly – Boissière**

Le conseil de quartier se réunira en séance plénière le 31 mai. Un « Troc vert » (échanges de plantes vertes) sera organisé rue Mainguet le 22 mai.

- **Bas Montreuil – Bobillot**

L'élue à la petite enfance tiendra une conférence le 29 mai.

- **Ruffins Théophile Sueur**

Le conseil de quartier se réunira en séance plénière le 22 ou 23 juin pour examiner le projet de piscine.

- **Villiers Barbusse**

La fête de quartier se tiendra le 28 mai. Par ailleurs, un concours photos sera organisé sur le thème des sentiers en septembre et suivi d'une exposition en octobre.

Patrick Petitjean suggère au conseil de quartier de réfléchir à la mise en valeur de la maison de Jacques Brel, au-delà de la plaque indicative qui a été apposée sur la façade.

- **Bel air – Grands pêcheurs – Renan**

La fête de quartier se tiendra le 14 mai. Par ailleurs, un *meeting* d'athlétisme sera organisé le 7 juin.

Le Centre horticole vendra des plantes et des graines le 14 mai.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

La séance est levée à 22 heures 40.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.